

**CALAO Ile-de-France**

Site : <http://www.calaoasso.com/>

# Rapport d'activités



**Assemblée Générale de Calao Ile-de-France du 11 juin 2022**

## ○ Les clos d'enfants et les CDPE

Rappelons que dès 2002, CALAO Ile-de-France a créé, dans la région du Mandé, de nombreux « clos d'enfants », structures légères destinées à la préscolarisation d'enfants de 3 à 6 ans, accueillant garçons et filles à parité (la présence des petites filles dans nos écoles maternelles est importante. Elle permet en effet de les associer, dès leur plus jeune âge, à un parcours scolaire qui, malheureusement, est raccourci par rapport à celui des garçons en raison de la pratique du mariage précoce au Mali).

Toutefois, ces clos d'enfants occupent le plus souvent, à titre précaire, des locaux de fortune, sans eau ni toilettes, quand ils ne se tiennent pas, tout simplement, en plein air. Ils ne correspondent donc plus aux normes qu'exige aujourd'hui la Direction Nationale de l'Education Préscolaire (DNEPS) du Mali.

Ce qui est désormais appelé « Centres de Développement de la Petite Enfance » (CDPE) doivent être des locaux « en dur » offrant aux enfants des conditions minimales de confort (salle de classe équipée), d'hygiène (latrines séparées pour les garçons et les filles) et de sécurité (cour fermée).

En 2017, grâce à l'appui financier de la Fondation AnBer, nous avons pu construire un premier CDPE dans le village de Djiguidala, sur la commune rurale de Bancoumana. Forts de cette première expérience concluante et en partenariat, cette fois, avec l'association SOLIDD, de L'Isles-sur-le-Doubs, nous avons construit, en 2019, un second CDPE, dans le village de Congola (commune rurale de Siby). Une partie des équipements a été financée par l'association de la commune de Siby (administratrice de Calao Ile-de-France) qui regroupe les ressortissants en France de cette commune.

Après avoir reconstitué nos réserves financières et reçu l'assurance d'un nouvel appui de SOLIDD, nous avons pu envisager en 2021 le projet de construire un troisième CDPE. C'est le village de Djanéla, sur la commune de Bancoumana, qui a été choisi pour ce nouveau projet en raison du dynamisme et du courage démontrés par l'association de femmes qui s'occupe du clos d'enfants. Ces dernières en effet n'avaient pas hésité à construire de leurs propres mains une paillote pour pouvoir accueillir les enfants, faute de local disponible dans le village. L'appui manifesté par l'ensemble de la communauté villageoise a également compté. Celle-ci s'est mobilisée pour construire, en briques de terre crue, les éléments annexes à la salle de classe : magasin, latrines et mur de clôture de l'école, permettant ainsi de limiter l'investissement nécessaire.

Le chantier a démarré début mai 2022. Comme pour les précédentes constructions, notre partenaire local, l'Association Karamba Touré « AKT » pilote l'ensemble de l'opération et en assure la maîtrise d'ouvrage déléguée.

## ○ Les formations

Les mères-éducatrices qui encadrent les CDPE et les clos d'enfants sont des villageoises bénévoles dont la grande majorité n'a pas suivi d'études élémentaires et ne parle que le Bambara. Aussi était-il indispensable de mettre en place une politique active de formation. Il nous a paru que les principes de la méthode Montessori, basée sur la liberté laissée à l'enfant d'apprendre par lui-même au moyen d'un matériel pédagogique ludique suscitant son envie naturelle d'expérimenter, plutôt que sur l'accumulation des connaissances, pouvaient être adaptés, aussi bien aux mères chargées de dispenser la formation, qu'aux enfants qui la reçoivent. Le principe de cette pédagogie est, d'ailleurs, dans la droite ligne de celle qu'avait mise en œuvre, au départ, Anne-Marie Gibert (CALAO Ile-de-France) dans le cadre de la création des clos d'enfants.

Une série de plusieurs ateliers pédagogiques suivant cette méthode a été ainsi mise en place à partir de mars 2021 :

- « Vie pratique » : atelier dont les activités permettent à l'enfant de perfectionner les gestes de la vie quotidienne, de s'adapter à son environnement et devenir autonome. Transvaser, verser, enfiler, découper, visser, dévisser, nettoyer, ouvrir et fermer, trier... Tous ces exercices entraînent l'enfant à développer sa motricité, maîtriser ses gestes, mieux coordonner ses mouvements. Ils lui apprennent aussi à se concentrer sur une tâche.
- « Vie sensorielle », atelier qui vise à explorer les formes géométriques, les grandeurs, les poids, les suites organisées, les couleurs et les sons. Les exercices pratiqués dans cet atelier permettent de développer la motricité fine et la concentration, affiner le sens du toucher, enrichir le vocabulaire.

Tous ces ateliers s'appuient sur un matériel pédagogique spécifique avec lequel, au préalable, les mères-éducatrices se familiarisent. Ensuite, sous la conduite de la formatrice, elles apprennent à accompagner l'enfant dans la pratique des jeux.

Des sessions de suivi ont été assurées pour vérifier que les formations reçues avaient été correctement appliquées. Deux journées de « recyclage » sont enfin prévues au moment de la rentrée scolaire.

Ces ateliers rencontrent un grand succès auprès des mères-éducatrices. Au-delà de leur fonction pédagogique, ils permettent aussi aux femmes de valoriser leur rôle social au sein de leur communauté.

Ce programme, dont l'organisation est mise en œuvre par AKT et la formation assurée par l'ONG malienne KWANZA, bénéficie du cofinancement de l'association SOLIDD.

### ○ Les Activités Génératrices de Revenus « AGR »

Rappelons que nous avons mis en place, dès 2013, des prêts à taux zéro en faveur des femmes qui encadrent les clos d'enfants, constituées, à cette fin, en associations. Ces prêts sont destinés à leur permettre de lancer des activités qu'elles ont elles-mêmes choisies : culture et vente de produits agricoles (céréales, riz, arachides, gombo, condiments...), « petits commerces » (sel, huile de karité, savon, tissus, chaussures...), petite restauration, élevage de chèvres et de volailles, etc...

Les revenus générés par ces activités permettent aux femmes d'améliorer les conditions de vie de leur famille : achat de médicaments, paiement des frais de scolarité des enfants, amélioration de l'alimentation quotidienne...

Au fil des années, et devant le succès remporté par cette action, le montant des prêts a été progressivement relevé.

En février 2021, la 8<sup>ème</sup> campagne de ce programme « AGR » a été lancée, avec un montant de prêt porté à 500 000 FCFA (760 € environ) pour chacune des neuf associations concernées. Elle s'est achevée en janvier 2022 avec le remboursement de la troisième et dernière échéance.

Pour la 9<sup>ème</sup> campagne, débutée en février 2022, les prêts ont été portés à 550 000 FCFA (≈ 840 €).

### ○ La coopérative des moniteurs d'escalade de Siby, « An Ka Yele »

Notre projet de création d'un parcours d'accrobranche au sein du Parc National du Mali (PNM), à Bamako, est actuellement au point mort.

L'annonce du retrait du Trust Agha Kan pour la culture (AKTC) du partenariat public-privé noué avec le gouvernement malien pour la création et l'exploitation du PNM, fait en effet peser la plus grande incertitude sur l'avenir de celui-ci. La situation politique actuelle du pays rend, par ailleurs, encore plus compliquée la recherche d'un partenaire de substitution au Trust Agha Kan.

Dans ce contexte, il semble difficile, à court terme, de faire avancer notre projet sans savoir de quelle façon sera assurée la gestion et, plus fondamentalement, la pérennité du PNM dans les mois et années qui viennent.

- **La coopérative de la base nautique de Bancoumana/Somonosso, « An Ka Taa »**

Depuis plusieurs années, la base nautique, créée pour développer des activités sportives et touristiques sur un site naturel préservé au bord du Niger, est à l'arrêt en raison des problèmes sécuritaires du pays. Au surplus, le site se trouve de plus en plus dégradé par l'activité des dragues extrayant l'or du lit du Niger, et aussi par l'exploitation, en saison sèche, du sable et du gravier qui détériore gravement les berges du fleuve. Cette dernière activité, autrefois artisanale, est devenue quasi-industrielle en raison du très fort développement de l'activité de construction à Bamako.

L'activité de pépinière créée sur le site, mais ruinée par l'exceptionnelle crue du Niger en 2019, n'a pas pu redémarrer. Toutefois, les coopérateurs ont, grâce à l'appui d'un investisseur local, construit un bassin pour lancer une activité de pisciculture qui semble rencontrer un certain succès.

\* \*  
\*